

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES
NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE
SESSION 2021

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION 2020-519391

Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence des ENSA Champ disciplinaire : TPCAU Recrutement effectué au titre de : - - La première catégorie de concours (*)	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de Conférences (MCF) Code corps : MAEA <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i>
--	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :
ENSA Paris val de Seine - 3 Quai Panhard et Levassor - 75013 Paris

Missions et activités principales

L'ENSA de Paris-Val de Seine recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine : Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine

Ses missions sont les suivantes : Définir et assurer un projet

- Pédagogique

A - L'enseignant(e) recruté(e) prendra en charge les enseignements suivants en cohérence avec le nouveau projet pédagogique de l'établissement :

En cycle Licence :

La participation à l'enseignement en S5 sur le patrimoine et la transformation de l'existant. Cet enseignement mis en œuvre en 2020-2021 répond aux objectifs de la réforme de l'enseignement en architecture et de la Mesure 8 de la Stratégie pluriannuelle en faveur de la transformation de l'existant du ministère de la Culture. Cette formation obligatoire, doit favoriser la connaissance fine du bâti existant - analyse architecturale, constructive et historique, relevé, diagnostic, pathologies - et la prise en compte des évolutions techniques et réglementaires de la réhabilitation et du patrimoine architectural.

L'enseignement, à caractère transdisciplinaire, engage les enseignements de projet, de culture constructive et de culture historique pour former les étudiants aux enjeux de la modification de l'existant et du patrimoine. Cet espace transdisciplinaire est composé d'enseignements associés au projet qui permettent de croiser les disciplines avec des modalités diverses telles : le projet architectural de transformation de l'existant et dans des contextes à hautes valeurs patrimoniales avec des enseignants de plusieurs champs disciplinaires.

En cycle Master :

Dans le cadre de sa participation au Domaine d'Etudes 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant » et du Domaine d'Etudes 4 « Faire » :

L'enseignement de projet en master ainsi que l'encadrement en S10 de PFE, portant sur la transformation de l'existant, le patrimoine et la réhabilitation, avec une attention particulière aux thématiques du développement durable (matériaux éco-sourcés, bâtiment durable, bâtiment frugal, conception passive, architecture bois).

B - L'enseignant(e) recruté(e) devra participer, collégialement avec les autres enseignants *Domaine d'Etudes 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant »* et du *Domaine d'Etudes 4 « Faire »* aux enseignements suivants :

En cycle Licence :

. Les TD d'analyse architecturale « in situ » - dans le cadre de l'enseignement transdisciplinaire - qui mobilisent les méthodes de représentation et sollicitent l'appréhension du contexte, de la matérialité constructive de bâtiments et de lieux à haute valeur patrimoniale.

. La mise en œuvre de semaines intensives semestrielles focalisées sur une problématique particulière sous forme de « workshop » : soit un projet intensif réalisé en une semaine, soit une expérimentation impliquant l'intégration d'un ou plusieurs champs disciplinaires.

En cycle Master :

Dans le cadre de sa participation au Domaines d'Etudes 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant » et du *Domaine d'Etudes 4 « Faire »* :

. La participation à un séminaire master sur les thématiques patrimoniales et de la transformation de l'existant, et à l'encadrement et suivi des mémoires notamment des mémoires - PFE recherche.

. L'enseignement du cours de *Processus de conception*.

. La mise en œuvre et l'activité pédagogique de la double formation de Master Université IUAV Venise- ENSA PVS « La modification de l'existant. Architecture, patrimoine, temporalité ».

- Scientifique

Le/la maître de conférences recruté/e devra présenter une activité de recherche effective et récente sur le patrimoine et la transformation de l'existant. Le/la candidat·e devra participer activement aux activités scientifiques de l'école. Il devra contribuer à la compréhension critique des processus d'édification et de transformation de bâtiments et de lieux à haute valeur patrimoniale, dans leurs rapports à divers contextes et échelles, en référence aux différentes techniques et temporalités, mais aussi de la transformation d'un existant plus banal. Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'école devront contribuer au renforcement des axes de recherche définis dans le projet de formation 2019-2024 de l'ENSAPVS (cf infra « présentation des activités de recherche scientifique au sein de l'école et des perspectives de développement »).

Il·elle s'impliquera dans le renforcement des liens entre l'ENSAPVS et l'Université de Paris. Il·elle s'engagera - a minima comme membre actif - dans une des deux unités de recherche de l'ENSAPVS, l'EVCAU ou le CRH-LAVUE, ou au CERILAC ou toute autre équipe de recherche de l'Université de Paris. Il·elle s'inscrira dans une unité de recherche, membre d'une école doctorale, délivrant des doctorats mention architecture, avec qui l'ENSAPVS est en lien : l'ED 624 (Doctorat « Architecture, Urbanisme, Patrimoine, Paysage ») ou ED 131 de l'Université de Paris ou l'ED 395 de l'Université Paris Nanterre.

Il·elle développera des projets de recherche autour des questions patrimoniales, de transformation de l'existant et des axes de recherche soit de l'EVCAU (Numérique, Systemic Design et écologies projectives ; TEMA ; Architecture, santé, vulnérabilité), soit du CRH-LAVUE (habitat/habiter ; production urbaine ; territoires et territorialités ; vulnérabilités), soit encore du CERILAC ou de toute autre équipe de recherche de l'Université de Paris. Il·elle devra également engager des réflexions sur les croisements disciplinaires et méthodologiques.

Il est attendu du·de la candidat·e des compétences en matière d'organisation de publications, de colloques nationaux ou internationaux et de journées d'études. Enfin, il·elle participera à l'animation de la vie de la recherche à l'école et à l'organisation d'événements ouvrant le champ de l'architecture à l'analyse des dimensions patrimoniales, historiques, sociales, politiques et culturelles.

- Autres tâches

. Il est attendu que l'enseignant/e – grâce à des expériences avérées - puisse contribuer efficacement à l'objectif de développement des réseaux scientifiques et pédagogiques de l'établissement, notamment avec l'Université de Paris.

- . L'encadrement de stages et des rapports d'études de fin de licence. La participation à des jurys de mémoire et de PFE et de HMONP. Il pourra également proposer des interventions pédagogiques dans le cadre de l'enseignement HMONP.
- . Le cas échéant, participation aux instances administratives et pédagogiques de l'école.
- . Coordination pédagogique
- . Développement de partenariats pédagogiques et scientifiques, nationaux et internationaux notamment dans le domaine du patrimoine architectural et de la transformation de l'existant.
- . Valorisation et diffusion des travaux de recherche

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre notamment sur les questions du patrimoine architectural et de la transformation de l'existant.

Participer à la mise en œuvre des activités de recherche notamment sur les questions du patrimoine architectural et de la transformation de l'existant.

- . Rattachement à un réseau et à un laboratoire de recherche.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Il est souhaité une qualification d'Architecte en Chef des Monuments Historiques ou Architecte du Patrimoine. Un doctorat ou équivalent est requis.

Formation(s) supplémentaire(s) attendue(s) sur le patrimoine architectural et environnemental (DSA formation des architectes du patrimoine de l'École de Chaillot ou autres équivalents).

Activité professionnelle avérée dans la conception architecturale du patrimoine, de la réhabilitation et de la transformation de l'existant de 6 ans minimum.

Expérience dans l'enseignement de l'architecture, notamment sur le patrimoine architectural - TPCAU en Licence et Master de 4 ans minimum.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'école est située dans un campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la Bibliothèque nationale de France et de la banlieue est de Paris. Elle est associée par décret à l'Université de Paris, issue de la fusion de Paris 7 et Paris 5. Elle est également en convention avec l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Communauté d'enseignement supérieur de l'architecture de 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (254) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts majeurs de l'ENSA Paris Val de Seine.

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6

thèmes suivants : « Architectures-laboratoire des territoires ouverts » ; « Ecologies »; « Expérimental » « Faire » ; « Territoires de l'architecture » ; « Transformation ».

En troisième cycle, l'école propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses deux laboratoires, le CRH et l'EVCAU.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique pour la période 2019-2024, qui a fait évoluer substantiellement le cycle licence, consolidé son cycle master. Pour développer le troisième cycle, l'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10) à s'engager dans une formation post-diplôme d'architecte d'Etat en s'inscrivant dans un PFE « recherche ».

L'ENSA de Paris Val de Seine a ouvert à la rentrée 2019-2020 deux doubles-diplômes internationaux, l'un avec l'IUAV de Venise et l'autre avec le Politecnico de Milan.

Elle appartient également au pôle de compétitivité « CAP DIGITAL » et au conseil d'administration de l'association « Construire au futur, habiter le futur » dans le cadre des investissements d'avenir.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

La recherche à l'ENSAPVS s'articule autour de cinq axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Ces axes de recherche se développent dans deux unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris : le CRH, Centre de Recherche sur l'Habitat, et l'EVCAU, Environnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines. Les deux équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'école (11 membres, 5 EVCAU, 3 CRH, 3 invités extérieurs).

Le Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH) est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé. Ils traitent :

- des problématiques de l'habitat, du logement et de l'habiter, des vulnérabilités et des engagements résidentiels ;
- des processus politiques de production de la ville en train de se faire et de se défaire ;
- des territoires et des territorialités touchés par les processus d'esthétisation et de patrimonialisation ainsi que par les inégalités sociales ;
- des liens et des circulations entre théories, recherche et pédagogie de l'architecture.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international (Europe, Afrique du Nord et subsaharienne, Moyen-Orient, Asie, Amérique latine, Amérique du Nord).

Le laboratoire EVCAU (EA7540 – Environnement numérique culture Architecturale et Urbaine) est composé de 67 enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Ses membres sont pour la plupart enseignants-chercheurs de l'ENSAPVS. Le laboratoire compte 5 HDR encadrants et 15 doctorants (dont 4 allocataires) inscrits à l'école doctorale ED 624 de l'Université de Paris, formation doctorale « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine ». Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoire de Master de l'école et dans le Master « Ville architecture patrimoine », co-habilité avec l'Université de Paris. Trois axes

structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Culture Numérique ; Architecture Santé, Vulnérabilité ; Modèles Temporalités Environnements, qui s'exercent sur les territoires du Grand Paris, au national et à l'international.

L'ENSA de Paris Val de Seine est associée par décret à l'Université de Paris et partenaire de l'alliance Sorbonne Paris Cité et mène plusieurs programmes d'enseignement et de recherche en son sein.

Au sein du CERILAC, l'école participe à l'ED 131 et à une formation doctorale « Architecture Culture Projet ».

Prospective : dans le cadre de son projet pédagogique et scientifique 2019-2024, l'ENSA de Paris Val de Seine vise à développer des modules d'enseignement transdisciplinaires et à développer ses axes principaux : numérique, santé, habitat, écologie. Elle vise à parvenir à un taux de PFE « recherche » et à développer la filière doctorale de façon à disposer à terme de 20 enseignants HDR et parvenir à 80 doctorants inscrits.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envoi des candidatures :



Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA PVS